

## Critères de sélection Pavillon Robert Lemaire

## **Conditions d'admission**;

- 1. Homme de 25 ans et plus
- 2. Démontrer une stabilité ainsi qu'une autonomie dans la gestion : Activités de la vie quotidienne, santé mentale et physique et l'entretien des airs communes et de son unité de vie
- 3. Fournir une preuve de revenu actuelle et avis de cotisation de l'année précédente
- 4. Formulaire de demande dûment remplie
- 5. Adhérer et signer le code de vie
- 6. Avoir une demande active à l'OMHM et transmettre le numéro de dossier
- 7. Accepter de passer une entrevue de sélection
- 8. Recevoir l'approbation du comité de logement
- 9. Être en mesure de payer son loyer avec ou sans le service d'accompagnement budgétaire de la Maison du Père
- 10. Procédure signature de bail une fois accepté
- 11. Modifier votre adresse de résidence pour celle de Robert Lemaire

## **Conditions d'exclusion**;

- 1. Refus de fournir les documents nécessaires à l'ouverture du dossier
- 2. Avoir une historique de non-paiement de loyer
- 3. Présenter des symptômes envahissants non-contrôlés néfastes à la stabilité résidentielle
- 4. Avoir des comportements de violence physique, harcèlement et intimidation auprès de la communauté
- 5. Perte d'autonomie importante sur du long-terme